



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 AVRIL 2010



 ERNST & YOUNG



## ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 30 avril 2010

---

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 16

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil des gouverneurs de  
l'Université de Moncton

Nous avons vérifié le bilan de l'Université de Moncton au 30 avril 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2010 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst & Young S.r.l. / S.E.N.C.R.L.*

**Comptables Agréés**

Dieppe, Nouveau-Brunswick  
Le 23 juillet 2010

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 avril

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<b>Revenus :</b>		
Scolarité		
Temps complet	24 643 904 \$	24 655 306 \$
Temps partiel	3 374 306	3 417 183
Subventions provinciales		
Non-restreintes	57 183 633	55 980 990
Restreintes	12 539 315	7 645 404
Subventions fédérales	15 112 744	15 728 297
Services vendus	4 090 349	5 206 722
Revenus de placements réalisés (note 3)	1 901 889	(46 258)
Dons	1 067 612	1 156 671
Amortissement des apports reportés (note 4)	5 582 051	4 745 864
Résidences et entreprises	7 267 911	6 744 049
Autres revenus	4 949 645	4 652 148
	<u>137 713 359</u>	<u>129 886 376</u>
<b>Dépenses :</b>		
Académique - Enseignement		
Facultés et écoles	58 693 383	56 129 274
Éducation permanente	4 491 825	4 284 190
Recherche universitaire	9 514 646	9 550 104
	<u>72 699 854</u>	<u>69 963 568</u>
Académique - Soutien		
Bibliothèques	5 418 048	4 959 972
Études acadiennes	1 197 477	1 237 417
Musée acadien et Galerie d'art	447 235	395 747
Direction générale des technologies	4 528 405	4 774 217
C.E.P.S. et Aréna	718 442	694 877
Registrariat et Recrutement	2 813 633	2 733 221
Autres	3 678 257	3 813 782
	<u>18 801 497</u>	<u>18 609 233</u>
Administration	7 215 017	6 968 790
Relations et développement universitaires	1 339 074	1 272 302
Services aux étudiants et étudiantes		
Général	4 246 905	3 964 610
Bourses	3 510 323	2 839 458
	<u>7 757 228</u>	<u>6 804 068</u>
Bâtiments et terrains	12 343 973	13 071 190
Amortissement	7 096 948	6 733 915
Résidences et entreprises	5 914 739	5 806 918
Ajustement à la charge pour régimes de pension	3 497 275	1 267 901
	<u>136 665 605</u>	<u>130 497 885</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)</b>	<u><u>1 047 754 \$</u></u>	<u><u>(611 509) \$</u></u>

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Exercice terminé le 30 avril

	<b>2010</b>					<b>2009</b>
	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotations	Affectés, Recherche et Fiducie	Non affectés	Total	Total
<b>Solde d'ouverture</b>	18 890 047 \$	44 460 216 \$	3 524 759 \$	(4 148 813) \$	62 726 209 \$	60 907 430 \$
<b>Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)</b>	(1 514 897)	0	206 890	2 355 761	1 047 754	(611 509)
<b>Apports reçus à titre de dotations</b>	0	1 994 685	0	0	1 994 685	1 724 358
<b>Intérêts capitalisés</b>	0	818 484	0	0	818 484	118 194
<b>Investissement en immobilisations (note 5)</b>	1 737 158	0	0	(1 737 158)	0	0
<b>Redressement affecté aux années antérieures</b>	0	0	0	0	0	2 210
<b>Reclassification de soldes sans restriction externe</b>	0	0	0	0	0	585 526
<b>Affectations d'origine interne (note 5)</b>	3 314 791	3 832	1 051 538	(4 370 161)	0	0
<b>Solde de clôture</b>	<u>22 427 099 \$</u>	<u>47 277 217 \$</u>	<u>4 783 187 \$</u>	<u>(7 900 371) \$</u>	<u>66 587 132 \$</u>	<u>62 726 209 \$</u>

**BILAN**

Au 30 avril

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	27 807 008 \$	17 773 466 \$
Placements temporaires	526 520	524 347
Comptes à recevoir (net)		
Étudiants	200 221	233 271
Autres	1 490 944	1 511 429
Subventions à recevoir	16 709 490	21 089 323
Inventaires - Au prix coûtant	820 175	727 401
Dépenses payées d'avance	917 233	921 612
	<u>48 471 591</u>	<u>42 780 849</u>
<b>Placements</b>	52 709 617	46 339 386
<b>Actif au titre des régimes de pension</b> (note 6)	1 286 245	4 625 822
<b>Immobilisations, nettes</b> (note 7)	<u>101 633 166</u>	<u>90 389 445</u>
	<u><b>204 100 619 \$</b></u>	<u><b>184 135 502 \$</b></u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes à payer	5 342 855 \$	4 821 027 \$
Salaires et retenues salariales	6 787 012	7 393 044
Vacances à payer	4 875 092	4 531 773
Revenus reportés	962 651	946 686
Emprunt bancaire (note 8)	4 828 900	4 828 900
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	467 482	744 679
	<u>23 263 992</u>	<u>23 266 109</u>
<b>Dette à long terme</b> (note 9)	11 514 840	11 985 772
<b>Apports reportés</b> (note 10)	25 502 992	23 514 960
<b>Apports reportés afférents aux immobilisations</b> (note 4)	<u>77 231 663</u>	<u>62 642 452</u>
	<u>137 513 487</u>	<u>121 409 293</u>
<b>Actifs nets</b>		
Investis en immobilisations	22 427 099	18 890 047
Reçus à titre de dotations	47 277 217	44 460 216
Affectés	4 783 187	3 524 759
Non affectés	(7 900 371)	(4 148 813)
	<u>66 587 132</u>	<u>62 726 209</u>
	<u><b>204 100 619 \$</b></u>	<u><b>184 135 502 \$</b></u>

Pour le Conseil des gouverneurs,

\_\_\_\_\_  
Recteur et vice-chancelier

\_\_\_\_\_  
Vice-recteur à l'administration et  
aux ressources humaines

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice termine le 30 avril

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses	1 047 754 \$	(611 509) \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	7 096 948	6 733 915
Amortissement des apports reportés (note 4)	(5 582 051)	(4 745 864)
	<u>2 562 651</u>	<u>1 376 542</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>6 605 912</u>	<u>2 297 030</u>
	<u>9 168 563</u>	<u>3 673 572</u>
<b>Activités de financement</b>		
Apports en espèces reçus à titre de dotations	2 813 169	1 842 552
Remboursement de la dette à long terme et emprunts	(748 129)	(993 528)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	20 171 262	4 523 009
	<u>22 236 302</u>	<u>5 372 033</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette dans les activités de placements	(6 370 231)	3 149 802
Actif au titre des régimes de pension	3 339 577	996 935
Acquisition d'immobilisations	(18 340 669)	(7 089 120)
	<u>(21 371 323)</u>	<u>(2 942 383)</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	10 033 542	6 103 222
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<u>17 773 466</u>	<u>11 670 244</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<u><u>27 807 008 \$</u></u>	<u><u>17 773 466 \$</u></u>

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**Exercice terminé le 30 avril 2010**

### **1. OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'Université de Moncton est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université de Moncton entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université de Moncton est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, Edmundston et Shippagan. L'Université est une entité à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### **Constatation des produits**

L'Université de Moncton applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période où les cours sont offerts.

#### **Instruments financiers**

Les subventions à recevoir sont classées comme « prêts et créances ». Les emprunts bancaires et les dettes à long terme sont classés comme « autres passifs financiers ». Les instruments financiers classés comme prêts et créances et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu ou la dépense d'intérêt est inclus à l'excédent des revenus sur les dépenses sur la durée de vie prévue de l'instrument.



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**Instruments financiers (suite)**

Tous les autres instruments financiers à court terme, ainsi que les placements à long terme, sont classés comme étant « détenus à des fins de transaction » et sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les frais de transactions associés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

**Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 % dégressif;
- Immeubles – 5 % dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique – 10 ans, méthode linéaire; et,
- Équipement informatique – 5 ans, méthode linéaire.

**Placements**

Les placements temporaires ainsi que les placements à long terme sont présentés à la valeur marchande.

**Évaluation des inventaires**

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

**Régimes de pension des salariés**

L'Université offre à ses employés et employées deux régimes de pension à prestations définies. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

À cette fin, l'Université a adopté la convention suivante :

Le coût des prestations de retraite est établi selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

**Régimes de pension des salariés (suite)**

L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime du début de l'exercice, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les deux régimes maintenus par l'Université sont de 16 et 13 ans.

*Hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées*

Taux d'actualisation	5,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,75 % à 7,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %

Depuis le 1er janvier 2009, l'Université offre également à ses employées et employés un programme d'épargne-retraite volontaire et individuel, appelé Programme REÉR-UdeM. En vertu de ce programme, l'employeur contribue une part égale à celle des employées et employés qui décident d'y participer. La part de l'employeur est contribué au nom de la participante et du participant et constitue un ajout à leur rémunération. Ces comptes REÉR deviennent la propriété exclusive des employées et employés, qui en conservent la libre disposition.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**3. REVENUS DE PLACEMENTS**

Les revenus de placements, y compris les modifications de valeurs marchandes des placements, sont comme suit:

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Revenus tirés de ressources non affectées	175 243 \$	744 563 \$
Revenus tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	6 371	5 248
Fonds de fiducie	182 774	(96 685)
Fonds de dotation	<u>5 497 547</u>	<u>(3 753 100)</u>
Total des revenus de placements gagnés au cours de l'exercice	5 861 935	(3 099 974)
Moins : montants reportés :		
Fonds de recherche	(112)	(373)
Fonds de fiducie	(41 934)	-
Fonds de dotation	<u>(3 918 000)</u>	-
Plus : revenus de placements reconnus à même les revenus de placements reportés au cours des années précédentes :		
Fonds de fiducie	-	3 854
Fonds de dotation	<u>-</u>	<u>3 050 235</u>
Total des revenus de placements constatés à titre de produits	<u>1 901 889 \$</u>	<u>(46 258) \$</u>

**4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Solde d'ouverture, tel que déjà établi	62 642 452 \$	58 133 926 \$
Redressement affecté aux années antérieures	<u>0</u>	<u>4 731 381</u>
Solde redressé	62 642 452	62 865 307
Plus : apports reçus sous forme d'espèces	20 171 262	4 523 009
Moins : montants amortis dans les résultats	<u>(5 582 051)</u>	<u>(4 745 864)</u>
Solde de clôture	<u>77 231 663 \$</u>	<u>62 642 452 \$</u>



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**5. VIREMENTS INTERFONDS**

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 1 737 158 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations afin de financer des achats d'immobilisations au montant de 989 029 \$ et pour le remboursement de 748 129 \$ sur la dette à long terme.
2. Des fonds non affectés de 4 391 052 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (394 508 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (3 338 504 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (427 783 \$) et pour d'autres activités de recherche et en fiducie (230 257 \$).
3. Des fonds de 20 891 \$ provenant des fonds de recherche, de fiducie et de dotation ont été transférés aux fonds non affectés suite à la fermeture de comptes.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS**

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit:

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
<b>Évolution des obligations au titre des prestations continuées</b>		
Solde au début de l'exercice	237 745 889 \$	274 725 320 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 531 028	8 560 261
Intérêts débiteurs	15 984 427	14 537 485
Perte (gain) actuariel	23 674 999	(47 314 943)
Prestations versées	<u>(16 941 174)</u>	<u>(12 762 234)</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>267 995 169</u>	<u>237 745 889</u>
<b>Évolution de l'actif des régimes:</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	190 897 645	229 569 800
Rendement prévu des actifs des régimes	12 928 585	15 711 402
Perte actuarielle	11 534 973	(49 544 518)
Cotisations de l'employeur	4 511 963	3 902 076
Cotisations des salariés	4 616 630	4 021 119
Prestations versées	<u>(16 941 174)</u>	<u>(12 762 234)</u>
<b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>	<u>207 548 622</u>	<u>190 897 645</u>
<b>Situation de capitalisation - (Déficit)</b>	<u>(60 446 547) \$</u>	<u>(46 848 244) \$</u>

La charge nette de l'Université au titre des régimes se présente comme suit:

Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	2 914 398 \$	4 539 142 \$
Intérêts débiteurs	15 984 427	14 537 485
Rendement prévu des actifs des régimes	(12 928 585)	(15 711 402)
Amortissement des gains et pertes actuariels	<u>1 881 300</u>	<u>1 533 786</u>
<b>Charge nette au titre des régimes</b>	<u>7 851 540 \$</u>	<u>4 899 011 \$</u>

L'actif au titre des régimes de retraite se détaille comme suit:

Cotisations de l'Université	4 511 963 \$	3 902 076 \$
Charge nette de l'exercice	<u>7 851 540</u>	<u>4 899 011</u>
<b>Variation de l'exercice</b>	(3 339 577)	(996 935)
<b>Actif au début de l'exercice</b>	<u>4 625 822</u>	<u>5 622 757</u>
<b>Actif à la fin de l'exercice</b>	<u>1 286 245 \$</u>	<u>4 625 822 \$</u>



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**7. IMMOBILISATIONS**

	<b>2010</b>			<b>2009</b>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrains	3 847 630 \$	0 \$	3 847 630 \$	3 487 221 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	593 139	591 613	1 526	1 907
Immeubles	149 408 765	73 416 202	75 992 563	64 268 678
Mobilier et équipement non informatique	36 739 515	26 279 392	10 460 123	10 576 576
Équipement informatique	<u>14 434 433</u>	<u>3 103 109</u>	<u>11 331 324</u>	<u>12 055 063</u>
	<u>205 023 482 \$</u>	<u>103 390 316 \$</u>	<u>101 633 166 \$</u>	<u>90 389 445 \$</u>

**8. EMPRUNT BANCAIRE**

	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<u>Emprunt bancaire</u>		
Campus de Moncton, billet à demande au taux préférentiel (Régimes de retraite)	<u>4 828 900 \$</u>	<u>4 828 900 \$</u>

Le Campus de Moncton dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, le Campus d'Edmundston de 700 000 \$ et le Campus de Shippagan de 300 000 \$, portant toutes des intérêts au taux préférentiel.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**9. DETTE À LONG TERME**

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Campus de Moncton, hypothèque 8,5 %, remboursable par versements mensuels de 53 092 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er décembre 2009 (Sciences de l'environnement).	0 \$	310 930 \$
Campus d'Edmundston, hypothèque 6,65 %, remboursable par versements mensuels de 4 897 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er mai 2030 (résidence).	686 503	703 606
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er juillet 2017 (résidence LaFrance).	309 774	348 647
Campus d'Edmundston, hypothèque 5,75 %, remboursable par versements semi-annuels de 23 329 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2018 (résidence).	310 262	337 883
Campus de Moncton, hypothèque 6,23 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 février 2020 (résidence Médard-Collette).	1 333 338	1 429 852
Campus de Moncton, hypothèque 5,85 %, remboursable par versements mensuels de 6 087 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 octobre 2024 (Parc scientifique).	710 379	740 877
Campus de Shippagan, hypothèque 2,95 %, remboursable par versements mensuels de 11 812 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 9 novembre 2029 (I.R.Z.C.).	1 930 500	1 988 972
Campus de Shippagan, hypothèque 4,32 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence).	1 817 767	1 872 379
Campus de Moncton, hypothèque 6,33 %, remboursable par versements mensuels de 35 557 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 7 octobre 2030 (résidence Médard-Collette).	<u>4 883 799</u>	<u>4 997 305</u>
	11 982 322	12 730 451
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	<u>467 482</u>	<u>744 679</u>
	<u><u>11 514 840 \$</u></u>	<u><u>11 985 772 \$</u></u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**9. DETTE À LONG TERME (SUITE)**

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2011	-	467 482 \$
2012	-	492 889 \$
2013	-	525 614 \$
2014	-	555 761 \$
2015	-	588 315 \$

Les intérêts reliés à la dette à long terme se chiffraient à 702 163 \$ au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2010. De ce total, un montant de 136 145 \$ a été imputé à la ligne Bâtiments et terrains et 565 928 \$ à la ligne Résidences et entreprises.

**10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES**

	<b>2010</b>			<b>2009</b>
	<u>Affectés Dotation</u>	<u>Affectés, Recherche et Fiducie</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde d'ouverture	0 \$	23 514 960 \$	23 514 960 \$	28 191 397 \$
Revenus gagnés et reportés aux années futures (constatés dans l'année)	3 918 546	(1 112 030)	2 806 516	(3 831 586)
Revenus de placements capitalisés	(818 484)	0	(818 484)	(118 194)
Reclassification de soldes sans restriction externe	0	0	0	(585 526)
Affectations d'origine interne	(7 000)	7 000	0	(141 131)
	<u>3 093 062 \$</u>	<u>22 409 930 \$</u>	<u>25 502 992 \$</u>	<u>23 514 960 \$</u>



**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**11. ENGAGEMENTS**

L'Université de Moncton s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2015 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements suivant ces ententes s'établit à 9 741 914 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2011	-	8 794 489 \$
2012	-	309 435 \$
2013	-	255 442 \$
2014	-	242 747 \$
2015	-	139 801 \$

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

L'Université consent du crédit à ses étudiants et clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Université évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour ce qui est des comptes à recevoir, l'Université ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

**Juste valeur**

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements à long terme est équivalente à la valeur du marché établie selon le cours de clôture.

La juste valeur des dettes à long terme est de 16 024 201 \$ au 30 avril 2010 (17 068 718 \$ au 30 avril 2009). Cette juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs prévus en vertu des contrats de financement en vigueur à des taux d'actualisation qui représentent les taux d'emprunt dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**Exercice terminé le 30 avril 2010**

**13. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

Le capital de l'Université se compose de ses actifs nets et de sa dette à long terme. Son objectif en matière de gestion de son capital est de protéger sa capacité de continuer à attirer des étudiants à l'Université. L'Université gère son capital par l'établissement et le suivi d'un budget annuel approuvé par le Conseil des gouverneurs.

L'Université est soumise à des restrictions externes sur sa dette à long terme. L'Université s'est conformée à ces exigences. De plus, l'Université reçoit certaines subventions pour lesquelles il existe des restrictions précisant les conditions pour utiliser ces ressources financières. L'Université s'est également conformée à ces exigences.

Les actifs nets affectés ne sont utilisés que pour les fins désignées par le contributeur.

Les dépenses du fonds de dotation sont limitées à 5 % de la moyenne des valeurs marchandes des fonds de dotation au 31 décembre des trois exercices précédents. Afin de protéger son fonds de dotation contre l'inflation, l'Université capitalise une partie des revenus de placements du fonds de dotation; le montant capitalisé est basé sur l'indice des prix à la consommation.

**14. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.